

La colère gronde



Les élus et les contribuables de La Croisille-sur-Briance disent non à l'augmentation insensée du prix de l'eau contenue dans le projet de la communauté de communes et le font savoir.

A l'appel de leur maire un conseil municipal extraordinaire en séance publique vient de se dérouler cette semaine à la salle des fêtes pour dénoncer ce que les crouzillais appellent déjà «une hausse des prix de fous furieux».

La colère gronde dans la commune contre le projet d'augmenter le prix de l'eau de + 50% dès l'an prochain pour arriver à + 100% en 2023.

Et les élus de La Croisille avec leurs habitants ont décidé de prendre les choses en main et d'agir pour se défendre contre ces hausses de tarifs à venir qu'ils jugent «inadmissible et arbitraire» et contre le transfert de leur réseau d'eau potable au 1^{er} janvier 2020 et ce projet de prix de l'eau pour les années à venir concocter par la

communauté de communes.

La réunion d'information a rassemblé, plus d'une centaine de personnes très remonté et en colère contre les dirigeants actuels de la communauté de Communes Briance-Combade, surtout après que Jean-Gérard Didier qui connaît bien le dossier est fait la genèse de la création de la loi NOTRe et expliquer que la décision pouvait être reportée à 2026 mais c'était la volonté des autres maires, sauf lui et madame la Maire de Surdoux, de transférer leurs services de distribution de l'eau potable à la communauté dès maintenant en 2020, contrairement aux autres communautés de Communes du secteur qui ont toutes reportée la décision en 2026.

il a rappelé aussi à ses administrés que la bonne gestion en régie municipale de La Croisille permet de facturer actuellement un des M³ d'eau les plus bas de France à 0,80 centimes, et cela sans aucun emprunt sur ce budget, ce qui rend

possible de faire pour 80 000 € de travaux tous les deux ans sur le réseau d'eau.

MOTION ET PÉTITIONS

Afin de mobiliser les crouzillais dans un premier temps le conseil municipal vient de voter une motion à l'unanimité à destination de Mr le Président de La République, Mr le Ministre des collectivités locales, Mr le Préfet de la Haute-Vienne, Mme la Députée de la 1^{re} circonscription et les deux sénateurs du département, pour demander leurs interventions sur cet effet pervers et financièrement intenable dont la Croisille est victime.

Enfin l'ensemble des présents à la réunion a décidé de mettre en place une pétition à destination de la population s'opposant à ce projet, plus d'une centaine de personnes l'ont déjà signée, et elle est en place dans les commerces du centre bourg, à La Poste et à la mairie.

PEYRAT-LE-CHÂTEAU

La double vie des vêtements

